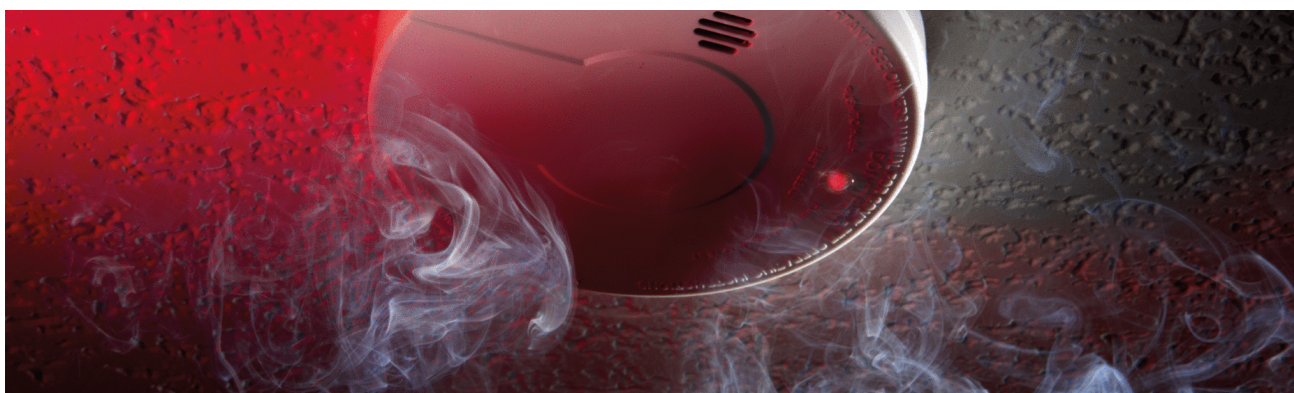


Protection incendie pour établissements publics / événementiels



Nombre de jours de cours	1 jour
Date(s)	03.03.2027
Prérequis	Aucun
Thèmes	Etablissement publics / événementiels avec moins / plus de 300 personnes • Mesures constructives • Mesures techniques • Mesures organisationnelles • Formation du personnel • Contrôles
Objectifs	À l'issue du cours, les participants devront être capables de : • Connaître les principales mesures de protection incendie applicables à leur établissement, • Comprendre leurs responsabilités légales respectives (exploitant, propriétaire, commune) • Identifier les non-conformités de leur lieu d'exploitation, • Engager les démarches nécessaires à la mise aux normes et au maintien de la conformité. Le participant est encouragé à poursuivre sa formation selon les besoins de l'établissement, comme p.ex au travers d'une formation de chargé de sécurité en protection incendie, une formation quant à la planification et la pratique de l'évacuation, établissement de permis feu, etc.
Groupe cible	• Exploitants • Propriétaires d'exploitation • Communes / représentants des autorités • Chargés de sécurité

Avantage	Maximum 12 personnes Effectif réduit
Attestation / Diplôme / Certificat	Attestation de participation à chaque participant ayant suivi au min. 80% de la formation
Informations complémentaires	Si vous avez des besoins particuliers, merci de bien vouloir nous contacter directement afin que nous puissions déterminer ensemble la meilleure des solutions.
Reconnaisances	 Swiss Safety Center SA 1 Jour(s)  Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) 1 Jour(s)
Responsable du cours	Jean-Marc Fermaud, jean-marc.fermaud@safetycenter.ch, T 032 723 80 29
Horaire	08.45 - 16.45 Uhr
Prix	CHF 830.- H.T
Inscription	https://akademie.safetycenter.ch Important : Les participants sont considérés dans l'ordre de leur inscription.
Lieu	Swiss Safety Center SA Faubourg de l'Hôpital 1 2000 Neuchâtel
Contact	info.ne@safetycenter.ch, Tél. +41 (0)32 723 80 10

